

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 9 mai 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 mai 2022

ETUDES ET PROJETS NEUFS - REQUALIFICATION DU BÂTIMENT 10 PLACE DE LA COMÉDIE À NIORT, APPROBATION MARCHÉS DE TRAVAUX ET RÉVISIONS DES ESTIMATIONS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Valérie BELY-VOLLAND, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Marie-Paule MILLASSEAU à Yvonne VACKER, Rose-Marie NIETO à Philippe TERRASSIN, Michel PAILLEY à Bastien MARCHIVE, Dominique SIX à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Yamina BOUDAHMANI, Lydia ZANATTA à Gérard LEFEVRE.

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Christophe GUINOT par Virginie HEULIN, Lucy MOREAU par Olivier TRAVEL.

Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Mélina TACHE.

Titulaires absente excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : François GUYON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 16 MAI 2022

ETUDES ET PROJETS NEUFS - REQUALIFICATION DU BÂTIMENT 10 PLACE DE LA COMÉDIE À NIORT, APPROBATION MARCHÉS DE TRAVAUX ET RÉVISIONS DES ESTIMATIONS

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de son Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation, des actions sont menées pour le développement des pôles d'enseignement supérieur et la CAN projette l'installation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) dans le bâtiment de l'ex Nouvelle République.

Le site doit ainsi bénéficier d'une réhabilitation complète, en vue d'accueillir des étudiants à la rentrée 2023. Pour se faire, les travaux doivent commencer en juin 2022.

Par délibération du 7 février 2022, le Conseil d'Agglomération a approuvé le lancement de la consultation travaux. Celle-ci a été lancée le 21 février 2022 pour un retour des offres le 30 Mars 2022.

A la lecture des offres, sur les 16 lots du marché :

1 : Neuf lots ont pu être attribués dans les conditions financières validées par le conseil du 07/02/22.

Lot	Estimatif hors options présenté le 07/02	Offres et options retenues après négociations	Entreprises attributaires
1 : Désamiantage - déplombage	43 080,00 Euros HT	31 028,74 Euros HT	SAS TP PINEAU – LONGUE (49)
2 : Curage - Démolition	67 760,00 Euros HT	46 178,98 Euros HT	SAS TP PINEAU – LONGUE (49)
7 : Murs mobiles	29 730,00 Euros HT	25 338,00 Euros HT (base + PSE 3)	ALGAFLEX – ST BLAISE DU BUIS (38)
11 : Chape – Carrelage	53 730,00 Euros HT	38 750,00 Euros HT	GROUPE VINET SAS – MIGNE-AUXANCES (86)
12 : Revêtements sols souples	58 100,00 Euros HT	46 968,64 Euros HT (base + PSE 1)	GROUPE VINET SAS – MIGNE-AUXANCES (86)
14 : Ascenseur	28 190,00 Euros HT	23 300,00 Euros HT	NOUVELLE SOCIETE D'ASCENSEURS – SAINT-BENOIT (86)
15 : Plomberie – Chauffage – Ventilation	247 000,00 Euros HT	214 000,00 Euros HT	SARL AZAY CHAUFFAGE – LA CRECHE (79)
16 : Electricité – Courant Fort – Courant Faible	165 000,00 Euros HT	159 994,48 Euros HT	SNC INEO ATLANTIQUE – NIORT (79)

2 : Cinq lots ont dépassé les estimations du fait de modifications techniques et d'un contexte de hausse des prix rapide dans le BTP.

Lot	Estimatif présenté le 07/02	Offres et options négociées	Entreprise ayant soumis la meilleure offre
3 : Gros Œuvre	272 180,00 Euros HT	423 688,98 Euros HT	ALM ALLAIN – SAINTES (17)
4 : Charpente – Serrurerie	71 290,00 Euros HT	85 150,40 Euros HT (base + PSE 1)	DL ATLANTIQUE – PERIGNY (17)
9 : Menuiseries intérieures bois – Mobilier	118 920,00 Euros HT	151 687,02 Euros HT (base + PSE 1 + PSE 2)	RIDORET MENUISERIE (17)
10 : Cloisons sèches – Isolation – Faux plafonds	196 260,00 Euros HT	281 644,06 Euros HT (base + PSE 3)	RIDORET MENUISERIE (17)
13 : Peintures	53 730,00 Euros HT	116 905,27 Euros HT (base + PSE 1 + PSE 2 + PSE 3)	EURL ARMONIE DECO – CHAURAY (79)

3 : Le lot N°5 : Etanchéité, faute d'offre reçue, a dû être déclaré infructueux et a été relancé.

4 : Deux lots ont dû être classés sans suite du fait de bouleversements techniques. Aussi, les deux lots ont été relancés sur la base d'un estimatif révisé, tenant compte de ces nouvelles évolutions techniques.

Lot	Estimatif présenté le 07/02	Estimatifs révisés
6 : Couverte - Zinguerie	86 470,00 Euros HT	96 470,00 Euros HT
8 : Menuiseries extérieures BOIS	135 980,00 Euros HT	170 980,00 Euros HT

En tenant compte des meilleures offres reçues et négociées, ainsi que des estimatifs pour les lots non pourvus :

Le nouveau coût total travaux avec options : **1 926 114,57 euros HT.**

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Confirme la signature des marchés des lots 1, 2, 7, 11, 12, 14, 15 et 16 en application de la délibération C14-02-2022 du 7 février 2022,
- Approuve et autorise la signature des marchés des lots 3, 4, 9, 10 et 13, pour un montant de 1 059 075,73 Euros HT ainsi que tout document y afférant,
- Approuve et autorise la signature des marchés des lots 6 et 8, selon les nouveaux estimatifs de 267 450,00 Euros HT consécutifs aux modifications techniques ainsi que tout document y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude BOISSON

Vice-Président Délégué